

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 28 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° CD-2021/05/28-3/06 A

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210528-lmc100000022039-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 02/06/2021

Réception Préfet : 02/06/2021

Publication RAAD : 02/06/2021

---

Commission n° 3 – Routes, Transports et Mobilités  
Rapporteur : VANDERBISE Xavier

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : RUCHETON Béatrice

---

OBJET : PAM77 : Gratuité des courses pour vaccination et adaptation des tarifs usagers du 1er juillet au 31 décembre 2021  
Convention de financement pour la prise en charge de la gratuité du tarif usagers des courses PAM dans le cadre de la vaccination COVID 19 avec Ile-de-France Mobilités,

Ile-de-France Mobilités a décidé de financer la gratuité des courses PAM77 ayant pour motif la vaccination. Dans ce cadre, il est proposé :

- d'approuver la convention proposée par Ile-de-France Mobilités,
- d'approuver un avenant n°12 au contrat de délégation de service public PAM77, géré et exploité par la Société FlexCité77 jusqu'au 30 juin 2021,
- d'adapter la tarification usagers 2021 dans la perspective du nouveau marché PAM77 à bons de commande qui prendra effet le 1er juillet 2021 avec KEOLIS.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°3/03B en date du 19 juin 2020, approuvant la prolongation de la délégation de compétence avec Ile-de-France Mobilités pour une durée de 5 ans (du 21 juillet 2020 au 20 juillet 2025), approuvant la convention de financement du service Pam 77 entre Ile-de-France Mobilités, la Région Ile-de-France et le Département,

VU la convention de financement tripartite approuvée entre Ile-de-France Mobilités (Délibération n°2020/210 du 10 juin 2020), la Région Ile-de-France (Délibération n° CP 2020227 du 27 mai 2020) et le Département (Délibération n°3/03B du 19 juin 2020),

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

**Article 1** : d'approuver le projet de convention de financement pour la prise en charge de la gratuité du tarif usagers pour les courses PAM dans le cadre de la vaccination Covid-19, telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

**Article 2** : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département.

**Article 3** : de prélever ou encaisser les crédits nécessaires au financement de cette action sur ceux ouverts au titre de l'action « Gratuité des courses PAM77 pour vaccination », sur les opérations « DSP et Marché PAM » (DF21) et « Dispositif PAM » (RF21).

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
M. Arnaud de BELENET  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT  
M. Jérôme GUYARD qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Jean-Marc CHANUSSOT  
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne